

Mairie
de SMARVES

Cher(e) Collègue,

Vous êtes convoqué(e) à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **lundi 6 mai 2024 à 20 H 00** à l'Espace François Rabelais pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 08 avril 2024,**
- **Information des membres du conseil municipal des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données (délibération n°2022/007 du 17 janvier 2022)**
- **Budget-Finances**
 - Budget principal : décision modificative n°1
 - CESU : admission en non-valeur
- **Administration générale**
 - Mise en recouvrement des redevances dues par les titulaires d'un Droit d'Occupation du Domaine Public pour des réseaux souterrains : SFR, Orange et SRD
 - Convention SACPA
- **Travaux - voirie**
 - Moulin : marché travaux – attribution des lots
 - SIMER : convention travaux « liaisons douces » Rue des Coteaux au cimetière
 - SIMER : convention études : voirie Clos de la Grotte Saint-Félix
 - A2I : Mission de maîtrise d'œuvre : aménagement de la rue de la Boulangerie
 - Lotissement « Four à Chaux 2 » : Rétrocession des espaces communs de la voirie et des espaces verts
- **Ressources humaines**
 - Création d'un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet
 - Accroissement activité – emploi de vacataires
- **Scolaire - jeunesse**
 - Local jeunes : aide exceptionnelle
 - Opération 16/18 ans : préparation et organisation pour l'été 2024
- **Questions et informations diverses**

Sentiments cordiaux,

Pour le Maire empêché

Philippe SAUZEAU
1^{er} adjoint

